#### EXTRAIT DU REGISTRE

<u>DÉPARTEMENT</u>

## DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

	DE LA CHAR	AR Pref	ecture	D	E LA	COMMUNE DE RUELLE SU	JR TOUVRE
R	16-211602 eçu le 25 ublié le 2	/03/2021	322-CM_220 1	32021_26-	DE S	ÉANCE DU 22 MARS	5 2021
-	Nombre de Conseillers	Nombre de Conseillers	Nombre de Conseillers	Nombre de Conseillers			
	Municipaux	Municipaux en exercice	Municipaux présents	Municipaux votants		DATE DE CONVOCATION	DATE D'AFFICHAGE
	29	29	19	27	1	16 MARS 2021	25 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, lundi vingt-deux mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au salon du Centre Culturel, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc VALANTIN.

Étaient présent.e.s : M. Jean-Luc VALANTIN Maire, M. Yannick PERONNET Maire-Adjoint, Mme Muriel DEZIER Maire-Adjointe, M. Patrick DELAGE Maire-Adjoint, Mme Catherine DESCHAMPS Maire-Adjointe, M. Alain DUPONT Maire-Adjoint, M. Alain BOUSSARIE, Mme Fatna ZIAD, M. André ALBERT, M. Alain CHAUME, M. Guillaume ROUZAUD, Mme Sophie RIFFE, Mme Séverine MANAT, Mme Alexia RIFFE, Mme Audrey ALLARD, Mme Josseline CHALONS, Mme Karen DUBOIS, Mme Minerve CALDERARI, M. Philippe SUREAUD, Conseiller-ère-s Municipaux-ales.

Absent.e.s excusé.e.s: Mme Annie MARC Maire-Adjointe, M. Lionel VERRIERE Maire-Adjoint, M. Christophe CHOPINET, Mme Chantal THOMAS, Mme Agnès ALT DRUGE, M. Mehdi BENOUARREK, Mme Aline GRANET, M. Julien DELAGE, Mme Magali SOUMACNAC, M. Jean-Pierre BIDET, Conseiller.ère.s Municipaux.ales.

<u>Pouvoirs</u>: Mme MARC à M. PERONNET, M. VERRIERE à M. DUPONT, Mme THOMAS à Mme ZIAD, Mme ALT DRUGE à Mme DEZIER, M. BENOUARREK à M. ROUZAUD, Mme GRANET à M. PERONNET, Mme SOUMAGNAC à Mme ALLARD.

Madame Audrey ALLARD a été nommée secrétaire de séance.

#### Objet de la Délibération.

# ACQUISITION DES PARCELLES CADASTREES AD 180 et 88 - PLANTIER DE VILLEMENT

### Exposé:

« Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une délibération a été prise par l'assemblée le 14 décembre 2020 pour acquérir à l'euro symbolique les parcelles cadastrées AD n° 180 et AD n° 88 d'une contenance totale de 1 977 m² afin de réaliser des jardins familiaux à destination des habitants du quartier de Villement en lien avec l'association les compagnons du végétal.

Monsieur le Maire înforme que la parcelle AD n° 88 appartient au Toit Charentais (structure gérée par Noalis) et qu'il convient de reprendre une délibération afin de distinguer l'acquisition de la parcelle AD n° 180 appartenant à NOALIS et la parcelle AD n° 88 appartenant au Toit Charentais. Les deux entités proposent l'acquisition à l'euro symbolique de leur parcelle respective.

De plus, il apparait au cadastre qu'un bout de l'immeuble du Syndicat Intercommunal des Restaurants Scolaires bâti sur la parcelle voisine empiète sur la parcelle AD n° 180 appartenant à NOALIS. Afin de régulariser la situation, un découpage cadastral par un géomètre serait nécessaire afin de céder le bout de parcelle bâti au syndicat des restaurants scolaires. Ce léger empiètement n'empêchant pas le projet de jardins familiaux et vu le prix de cession de la parcelle, NOALIS propose une vente en l'état.

Aussi, Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- d'acquérir à l'euro symbolique la parcelle appartenant à NOALIS cadastrée AD n° 180 d'une contenance totale de 1298 m² en l'état,
- d'acquérir à l'euro symbolique la parcelle appartenant au Toit Charentais cadastrée AD n° 88 d'une contenance totale de 679 m²,
- de choisir l'étude notariale de Maîtres Philippe CASSEREAU et Jérôme FOUREIX sise 118 avenue Jean Jaurès à Ruelle sur Touvre (16600) pour rédiger les actes authentiques correspondants,

- de dire que les différents frais correspondants à la rédaction des actes authentiques

seront à la charge de la commune.

AR Prefecture de l'autoriser à signer les actes authentiques ainsi que tout document afférent. 016-211602917-20210322-CM 22032021 26-DE

Recu le 25/03/2021 Pabl commissions 02 Aménagement Duraple du Territoire, Cadre de Vie et Environnement » et « Travaux Patrimoine Mobilité et Sécurité », réunies le 10 mars 2021 ont examiné le dossier. »

### Délibéré:

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

- décide d'acquérir à l'euro symbolique la parcelle appartenant à NOALIS cadastrée AD n° 180 d'une contenance totale de 1298 m² en l'état.
- décide d'acquérir à l'euro symbolique la parcelle appartenant au Toit Charentais cadastrée AD n° 88 d'une contenance totale de 679 m².
- choisit l'étude notariale de Maîtres Philippe CASSEREAU et Jérôme FOUREIX sise 118 avenue Jean Jaurès à Ruelle sur Touvre (16600) pour rédiger les actes authentiques correspondants,
- dit que les différents frais correspondants à la rédaction des actes authentiques seront à la charge de la commune,
- autorise Monsieur le Maire à signer les actes authentiques ainsi que tout document afférent.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Pour extrait certifié conformé,

Mairie de RUELLE SUR TOUVRE, le 23 ma

Le Maire.

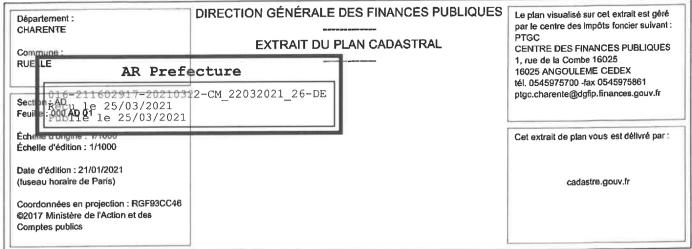
Jean-Luc VALANTIN

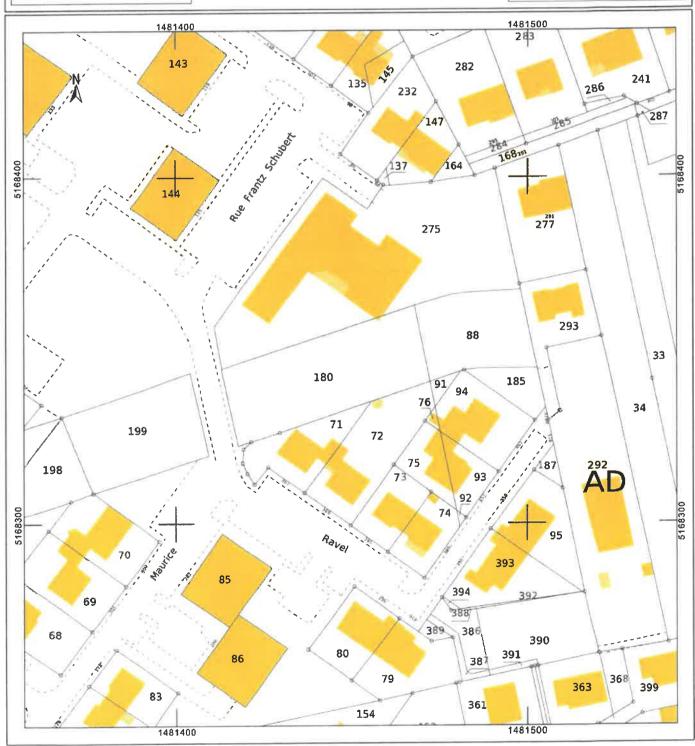
Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture Le 25/03/202 Et publication ou notification Du 5 03/20 P/ le Maire, La DGS

Saskia BERTHELON

Chorneys)





# AR Prefecture

016-211602917-20210322-CM\_22032021\_26-DE Reçu le 25/03/2021 Publié le 25/03/2021

#### EXTRAIT DU REGISTRE

**DÉPARTEMENT.** 

#### DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

	DE LA CHAR	AR Pref	fecture	D	E LA	COMMUNE DE RUELLE SU	UR TOUVRE	
F	)16-211602 Reçu le 25 Publié le	/03/2021	_	32021_27-	DE S	ÉANCE DU 22 MARS	1ARS 2021	
	Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Municipaux		l.		
		en exercice	présents	votants		DATE DE CONVOCATION	DATE D'AFFICHAGE	
	29	29	19	27		16 MARS 2021	25 MARS 2021	

L'an deux mil vingt et un, lundi vingt-deux mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au salon du Centre Culturel, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc VALANTIN.

Étaient présentes: M. Jean-Luc VALANTIN Maire, M. Yannick PERONNET Maire-Adjoint, Mme Muriel DEZIER Maire-Adjointe, M. Patrick DELAGE Maire-Adjoint, Mme Catherine DESCHAMPS Maire-Adjointe, M. Alain DUPONT Maire-Adjoint, M. Alain BOUSSARIE, Mme Fatna ZIAD, M. André ALBERT, M. Alain CHAUME, M. Guillaume ROUZAUD, Mme Sophie RIFFE, Mme Séverine MANAT, Mme Alexia RIFFE, Mme Audrey ALLARD, Mme Josseline CHALONS, Mme Karen DUBOIS, Mme Minerve CALDERARI, M. Philippe SUREAUD, Conseiller-ère-s Municipaux-ales.

Absent.e.s excusé.e.s: Mme Annie MARC Maire-Adjointe, M. Lionel VERRIERE Maire-Adjoint, M. Christophe CHOPINET, Mme Chantal THOMAS, Mme Agnès ALT DRUGE, M. Mehdi BENOUARREK, Mme Aline GRANET, M. Julien DELAGE, Mme Magali SOUMAGNAC, M. Jean-Pierre BIDET, Conseiller.ère.s Municipaux.ales.

<u>Pouvoirs</u>: Mme MARC à M. PERONNET, M. VERRIERE à M. DUPONT, Mme THOMAS à Mme ZIAD, Mme ALT DRUGE à Mme DEZIER, M. BENOUARREK à M. ROUZAUD, Mme GRANET à M. PERONNET, Mme SOUMAGNAC à Mme ALLARD.

Madame Audrey ALLARD a été nommée secrétaire de séance.

#### Obiet de la Délibération.

INTEGRATION DANS LE DOMAINE COMMUNAL DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS RUE WOLFGANG MOZART - NOALIS ET LE TOIT CHARENTAIS

### Exposé:

« Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 09 novembre 2020, il a été accepté d'intégrer dans le domaine communal à titre gratuit des espaces publics, des réseaux et de la voirie rue Wolfgang Mozart : parcelles cadastrées AC n° 193 (85 m²) et 197 (122 m²) d'une contenance totale de 207 m².

Le lotissement présentait les éléments de conformité demandés dans le règlement d'intégration de voies privées dans le domaine communal, approuvé par le conseil municipal en date du 16 novembre 2011.

Il a été acté d'acquérir les parcelles AC n° 193 et 197 appartenant à NOALIS. Or, la parcelle AD n° 193 appartient au Toit Charentais (structure gérée par Noalis). Il convient donc de reprendre une délibération.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- de valider l'intégration dans le domaine communal, à titre gratuit de la voirie, des réseaux et espaces publics rue Wolfgang Mozart 16600 Ruelle sur Touvre parcelle cadastrée AC n° 197 d'une contenance de 122 m² appartenant à NOALIS, selon le plan annexé à la présente délibération,
- de valider l'intégration dans le domaine communal, à titre gratuit de la voirie, des réseaux et espaces publics rue Wolfgang Mozart 16600 Ruelle sur Touvre parcelle cadastrée AC n° 193 d'une contenance de 85 m² appartenant au Toit Charentais, selon le plan annexé à la présente délibération,
- de l'autoriser à signer les actes authentiques correspondant ainsi que tout document afférent.

- de choisir l'étude notariale de Maitre Jean-Edouard DAMBIER-COUPILLAUD 15 Rue de Beaulieu, 16000 ANGOULEME pour rédiger les actes authentiques.

de valider la fait que les frais d'actes et d'hor oraires seront à la charge de NOALIS.

 $e^{\frac{1}{2}} = \frac{1}{2} \frac{1}{2$ nyirognement » et «Travaux, Patrimoine, Mobilité et Sécurité », réunies le 10 mars 2021 nt examiné le dossier »

#### Délibéré:

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

- valide l'intégration dans le domaine communal, à titre gratuit de la voirie, des réseaux et espaces publics rue Wolfgang Mozart - 16600 Ruelle sur Touvre - parcelle cadastrée AC n° 197 d'une contenance de 122 m² appartenant à NOALIS, selon le plan annexé à la présente délibération,
- valide l'intégration dans le domaine communal, à titre gratuit de la voirie, des réseaux et espaces publics rue Wolfgang Mozart - 16600 Ruelle sur Touvre - parcelle cadastrée AC n° 193 d'une contenance de 85 m² appartenant au Toit Charentais, selon le plan annexé à la présente délibération.
- autorise Monsieur le Maire à signer les actes authentiques correspondant ainsi que tout document afférent.
- choisit l'étude notariale de Maitre Jean-Edouard DAMBIER-COUPILLAUD 15 Rue de Beaulieu, 16000 ANGOULEME pour rédiger les actes authentiques.
- valide le fait que les frais d'actes et d'honoraires seront à la charge de NOALIS.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme, Mairie de RUELLE SUR TOUVRE, le 23 mars 202

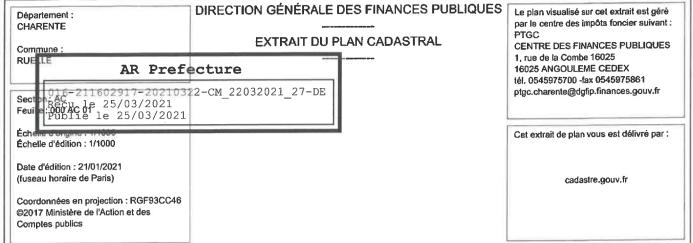
Le Maire.

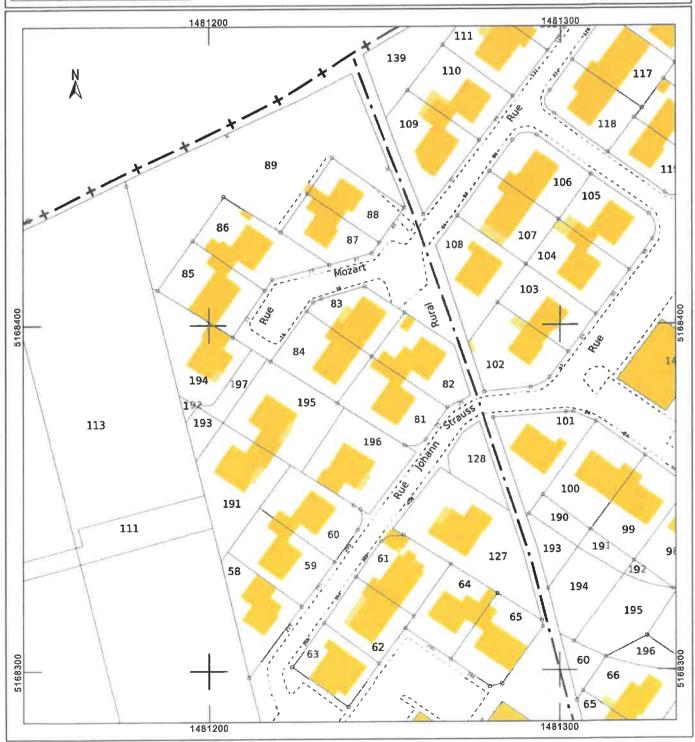
Jean-Luc VALANTIN

Acte rendu exécutoire

Et publication ou notification 1000 P/ e Maire, La DGS

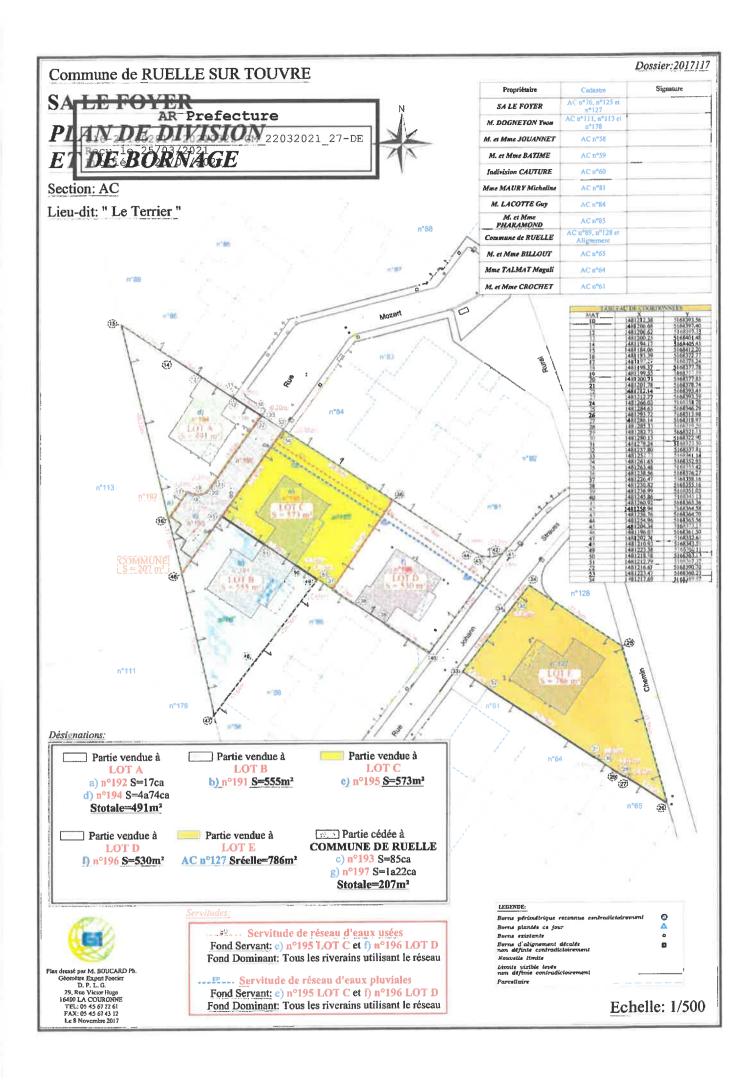
Saskia BERTHELON





# AR Prefecture

016-211602917-20210322-CM\_22032021\_27-DE Reçu le 25/03/2021 Publié le 25/03/2021



# AR Prefecture

016-211602917-20210322-CM\_22032021\_27-DE Reçu le 25/03/2021 Publié le 25/03/2021